



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°07
Séance du 07 Avril 2022**

L'an deux mille vingt-trois et le **07 avril à 20 heures**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Gaëlle LABALME, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Franck RAMPON, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX.

Absent excusé :

Pierre BAILLY-BECHET donne pouvoir à Aurélien BERRY.

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **13**

Date de la convocation : 3 avril 2023

Date d'affichage : 3 avril 2023

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommé secrétaire de séance.

N °07 : Adoption du compte administratif 2022

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122.-21 et L2343-1 et 2 ;

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2022

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Roger RIBOLLET, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **ADOpte, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif de l'exercice 2022 du budget communal arrêté comme suit :**

.../...

.../...

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	392 864,72	G	445 449,58
	Section d'investissement	B	344 932,02	H	334 997,25
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	215 463,93
	Report en section d'investissement (001)	D	51 988,16	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	789 784,90	= G+H+I+J	995 910,76
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	167 761,20	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	167 761,20	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	392 864,72	= G+I+K	660 913,51
	Section d'investissement	= B+D+F	564 681,38	= H+J+L	334 997,25
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	957 546,10	= G+H+I+J+K+L	995 910,76

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
20	Immobilisations incorporelles	84,00	
21	Immobilisations corporelles	2 820,00	
23	Immobilisations en cours	164 857,20	

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

